

QU'EST-CE QUI SE PASSE ?

Novembre 2005 : des révoltes se propagent dans la plupart des villes de France suite à la mort de deux adolescents poursuivis par la police. Des milliers de voitures, des dizaines de bâtiments publics, des concessionnaires automobiles, des entrepôts sont brûlés, des supermarchés sont pillés... L'état d'urgence est décrété 50 ans après l'avoir été pendant la guerre d'Algérie. Plusieurs milliers d'interpellations, plus de 700 jeunes incarcérés.

qu'est-ce qui se passe ?

Avant et après, des rafles de sans papiers dans les rues, dans des foyers de travailleurs immigrés se systématisent. Après plusieurs incendies provoquant des dizaines de morts, une vague d'expulsions de mal logés est mise en œuvre.

Des policiers rentrent dans des établissements scolaires pour rechercher des mineurs sans papiers.

Le maire d'une ville d'Alsace fait détruire par le feu un campement de gens du voyage.

qu'est-ce qui se passe ?

En décembre une nouvelle convention UNEDIC du régime d'assurance chômage est imposé par le MEDEF et la CFDT. Le gouvernement s'apprête à agréer cette convention qui aggrave encore la situation de tous les salariés confrontés au chômage et les rend responsables de leur situation.

Les actions menées par des intermittents, des précaires des

chômeurs, se multiplient : occupations d'Assedic, d' ANPE, de CAF, du ministère de la Culture, celui des Finances, de l'Opéra Comique, de la DDTE etc.

Des actions collectives contre des radiations, des suspensions de paiement des allocations ont lieu de plus en plus régulièrement.

qu'est-ce qui se passe ?

Le gouvernement décide de créer le CPE pour les jeunes de moins de 26 ans. Comme le contrat nouvelle embauche - CNE-, il offre aux entreprises la possibilité d'embaucher à l'essai pour deux ans des salariés dont elles peuvent se débarrasser à tout instant, ce que le CDD ne permet pas.

qu'est-ce qui se passe ?

La politique de contrôle et de radiation des chômeurs s'intensifie. En une semaine six ANPE et ASSEDIC brûlent, d'autres font l'objet de tentatives d'incendie. Depuis novembre les ANPE ont été ainsi la cible de tentatives de destruction. Sur les murs d'une Assedic en ruine on pouvait lire un tag : TIENS, T'ES RADIÉ !

Après avoir expédié sur un forum internet un message de colère contre les radiations, un agent de l'ANPE est interpellé. Son appartement est perquisitionné et il est mis en examen par le procureur de la République.

ET MAINTENANT, QU'EST-CE QUI SE PASSE ?

**MARDI
14
FÉVRIER
2006**

13H RENDEZ-VOUS DEVANT LA CFDT,
4 bd de la Villette, M° Belleville

AVEC AC ! PARIS, RTO-RÉSISTANCE AU TRAVAIL OBLIGATOIRE, LA CIP-IDF

14H30 MANIFESTATION
du Théâtre de l'Odéon au MEDEF,
(55 avenue Bosquet - M° École Militaire) où se tiendra une
RÉUNION DE « NÉGOCIATION » DES ANNEXES 8 ET 10 DE L'UNEDIC

A L'APPEL DE LA CIP- IDF,
DES SYNDICATS CGT DU SPECTACLE ET DE SUD CULTURE.

**COORDINATION
DES INTERMITTENTS
ET PRECAIRES
D'ILE DE FRANCE**

www.cip-idf.org

74-76 QUAI DE CHARENTES PARIS 75e

Tel : 01 40 34 59 74

METRO : CORENTIN CARIOU

PERMANENCES CAP

(CONSÉQUENCES DE L'APPLICATION DU PROTOCOLE)
POUR S'INFORMER SUR LES DROITS, TÊMOIGNER
SUR L'APPLICATION DU PROTOCOLE ET
LE COMBATTRE.

**LUNDI DE 15 À 18H
JEUDI DE 17 À 20H**

**POUR CONTINUER NOS ACTIONS NOUS
AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN :**

CHÈQUES DE SOUTIEN À L'ORDRE DE L'AIP